

Communiqué de presse

Tribunal administratif de Nancy 11 juin 2015

Conférence de la direction du contrôle fiscal Est au Tribunal administratif de Nancy

Le Tribunal administratif de Nancy et la direction du contrôle fiscal Est ont organisé une journée d'échanges le jeudi 11 juin 2015.

Au cours de cette journée, placée sous l'égide de M. Christophe LAURENT, président du tribunal administratif, et de M. Paul TOUZET, directeur interrégional de direction du contrôle fiscal, des échanges fructueux sont intervenus sur l'organisation et le fonctionnement des différents services de la juridiction administrative et de l'administration fiscale, les attentes réciproques pour perfectionner les méthodes de travail ou les évolutions jurisprudentielles en contentieux fiscal.

Des thèmes plus techniques, tels la charge de la preuve, l'article 155 A du code général des impôts ou les pénalités, ont également pu être abordés.

Face à l'intérêt partagé de cette rencontre, il a été décidé de rendre ces échanges périodiques, une périodicité bisannuelle pourrait être fixée.

